



SERVICE DES LOISIRS

du 30 décembre 21 au 2 janvier 22

Des coutumes ancestrales en Appenzell à la magnificence du patrimoine de Saint-Gall



***Vivez le charme intemporel et rassurant de cette
Saint-Sylvestre 2021-2022***

Votre programme

Jeudi 30 décembre

Genève – Appenzell

Départ de Genève en début de matinée.

Arrêt café croissant à Yverdon (inclus dans le prix)

Puis poursuite de l'itinéraire en direct.

Arrivée à Appenzell, bienvenue dans vos hôtels chaleureux et confortables, proches l'un de l'autre

Repas de midi à l'hôtel Romantik Säntis (hors boissons)

En début d'après-midi, visite guidée à travers Appenzell au cours de laquelle vous découvrirez ses liens étroits avec Saint-Gall et son artisanat.

En fin d'après-midi, installation dans votre hôtel, verre d'accueil et repas du soir à l'hôtel Romantik Säntis.

Vendredi 31 décembre

Appenzell

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée festive dès le matin, puisque vous vous rendez à **Urnäsch** en Appenzell Rhodes-Extérieures où une étrange tradition veut que l'on fête par deux fois le nouvel an.

A la fin du 16^{ème} siècle, les protestants refusèrent de reconnaître le nouveau calendrier du Pape Grégoire XIII car le réveillon du nouvel an était encore fêté, à cette époque, le 13 janvier suivant le calendrier julien.

Le 31 décembre c'est la fête dans les rues, sons de cloches, voix des hommes et costumes folkloriques, et ça recommencera le 13 janvier pour mettre tout le monde d'accord.

Une bouffée de Suisse « profonde » avant le réveillon.

Repas de midi libre à Appenzell.

Repos à l'hôtel ou promenade pour découvrir la vie quotidienne de cette petite ville accueillante et dynamique où vous séjournerez. Possibilité de **visiter le musée**. Vous pourrez y entrer gratuitement avec votre passe séjour.

Fin d'après-midi libre avant une belle soirée au sein de l'hôtel Romantik Säntis.

Samedi 1^{er} janvier

Appenzell

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Brunch jusqu'à midi.

Repas de midi libre. Nous vous donnerons plus d'informations sur les possibilités de cette journée d'ici début novembre, après vérification des ouvertures.

Il sera possible de monter en altitude si le temps le permet, un concert pourrait aussi vous être proposé. Vu les annulations répétées l'an dernier, nous devons encore attendre pour vous en dire plus.

Dimanche 2 janvier

Saint-Gall et retour à Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Chargement des bagages, puis départ en direction de **Saint-Gall**.

Pour nous, Suisses romands, Saint-Gall semble bien loin. Nous sommes-nous déjà interrogés sur ses trésors cachés ?

Saint-Gall possède au sein de son Abbaye une bibliothèque fondée au VIIIème siècle. Une merveille du monde d'ailleurs classée au patrimoine de l'Unesco. Vous découvrirez aussi la remarquable abbatale, mais la richesse de St Gall fut aussi son savoir-faire : l'art de la dentelle, une dentelle particulière dont vous apprendrez les secrets et qui fit travailler bien au-delà du Canton, jusque notamment à Appenzell. La dentelle de Saint-Gall a traversé les siècles pour être, encore aujourd'hui, utilisée par de grands couturiers. Lors de l'investiture de son mari Président, Michèle Obama portait une robe ornée de dentelle de Saint-Gall. Découvrez la ville, entre patrimoine et ateliers encore bien vivants.

Repas de midi au restaurant.

Puis reprise de votre autocar pour retour direct à Genève.

Arrivée à la gare Cornavin en début de soirée.

Hôtels sélectionnés pour vous à Appenzell :

- **Hôtel Sântis Romantik 4***
- **Hôtel Hecht 3***

Deux hôtels parfaits, chacun dans sa catégorie, en plein centre d'Appenzel et à 5 minutes à pied l'un de l'autre.

Les repas du soir seront pris au Sântis Romantik, ainsi que la soirée de Réveillon.



Hôtel Hecht 3*



Hôtel Sântis Romantik 4*

Prix AVIVO comprenant

- Le transport en autocar 4* tout confort
- Le logement avec petit-déjeuner dans l'hôtel choisi
- Le café croissant du 1^{er} jour
- Les repas de midi du 30/12 et du 02/01, hors boissons
- Les repas du soir du 30/12 et du 01/01, hors boissons
- Le brunch du 1^{er} janvier
- Le repas de réveillon du 31/12 à l'hôtel Romantic Sântis, Champagne et boissons sans alcool incluses
- L'excursion accompagnée à Urnäsch
- La visite du musée à Urnäsch
- La visite guidée d'Appenzell
- La visite guidée de Saint-Gall
- La TVA suisse
- Un accompagnant AVIVO

Hôtel Sântis Romantik 4*	1'410.-
Supplément single	140.-

Hôtel Hecht 3*	1'290.-
Supplément single	70.-

Supplément non-membre	100.-
------------------------------	--------------

Non inclus dans le prix :

- Les boissons lors des repas
(sauf partiellement au repas de réveillon)
- L'assurance annulation / rapatriement (obligatoire)

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées. **Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si :

- 1) **Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) **Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) **Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.